

Informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028 (le « Fonds »)
Part P Cap - ISIN : FR0013332418
OPCVM de droit français
Le Fonds est géré par Swiss Life Asset Managers France, une société du Groupe Swiss Life (la « Société de gestion »).

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

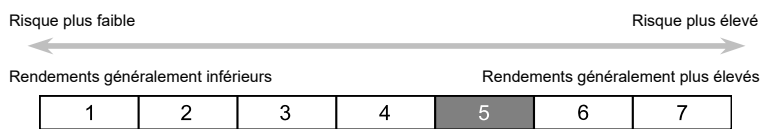
Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028 est un fonds investi dans des titres à caractère spéculatif (High Yield) pour lesquels la maturité effective est proche du 30 juin 2028 et dont l'objectif est de réaliser, sur cet horizon de placement, par une gestion active, une performance nette annualisée de 6,30% pour les parts I Cap et I Dis, 6,10% pour les parts F, 5,80% pour les parts P Cap et P Dis, et 5,70% pour les parts HCHF I Cap. Cet objectif de gestion tient compte de l'estimation du risque de défaut, du coût de la couverture et des frais de gestion. Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. Les titres arrivant à échéance avant l'horizon de placement seront réinvestis aux conditions du marché en vigueur.

Politique d'investissement et caractéristiques essentielles du Fonds

Classification : Obligations et autres titres de créances internationaux
Les émetteurs des titres sont des entreprises privées dont les activités sont situées en Europe, Amérique du Nord, Australie, Nouvelle-Zélande et Japon. Les titres seront libellés en Euros, USD ou GBP. La qualité de crédit est pour la majorité des lignes « High Yield » (notation inférieure à BBB établie par Standard & Poor's, Fitch, Moody's ou équivalent selon analyse de la société de gestion), sans exclure les lignes « Investment Grade », selon opportunité à l'achat. En cas de dégradation de la notation d'un titre, la cession dudit titre sera laissée à la discrétion du gérant. Les titres qui ne seront pas libellés en euro feront l'objet d'une couverture contre le risque de change, le fonds n'ayant pas vocation à s'exposer à ce risque. Le portefeuille pourra être exposé de manière résiduelle au risque de change à hauteur de 1% à 2%, compte-tenu de la volatilité des marchés. Le FCP est exposé au minimum à 10 secteurs d'activités différents (exemples de secteurs d'activités : automobile, industrie lourde, biens d'équipement, commerces de détail, biens de consommation, santé, média, immobilier, services, technologie et électronique, télécommunications, eau et électricité, services financiers, transports, loisirs...). Fourchette sensibilité : comprise entre 0 et 10.

L'échéance du fonds étant prévue au 30 juin 2028, le fonds pourra être géré en monétaire à partir du 1er avril 2028 afin de faciliter sa fin de vie. La société de gestion pourra opter alors, après agrément de l'AMF, par exemple pour une nouvelle stratégie d'investissement, une nouvelle durée d'investissement, une dissolution, ou une fusion avec un autre OPC.

Profil de risque et de rendement



Définition de l'indicateur de risque et de rendement

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Motif pour lequel le Fonds est classé dans cette catégorie de risque

La catégorie s'explique par l'exposition du fonds aux obligations à caractère spéculatif (High Yield), qui peuvent être illiquides et volatiles. Le fonds est exposé aux risques de crédit et de taux. Le capital investi peut ne pas être intégralement restitué, l'OPCVM n'offrant pas de garantie en capital.

Risques importants pour ce Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

- Instruments dérivés :** Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés pour couvrir le portefeuille de manière systématique contre le risque de change dans la limite de 100% de l'actif, sans effet de levier.
- OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement de droit étranger :** Le fonds pourra s'exposer dans la limite de 10% maximum au risque actions et détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'autres OPCVM français ou européens (OPC de taux, monétaires et diversifiés...), à l'exception des OPCVM de droit français ou étranger qui peuvent investir plus de 10 % de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement. Ces OPCVM peuvent être gérés par Swiss Life Asset Managers France ou une société du Groupe Swiss Life.
- Opérations d'emprunts et cessions temporaires de titres :** prises et mises pensions livrées autorisées jusqu'à 100% de son actif net.
- Titres intégrant des dérivés :** autorisés.
- Emprunts d'espèces :** dans la limite de 10% de l'actif net.

Autres informations

- Montant minimum de souscription initiale :** 1 part
- Modalités de souscription et rachat :** les demandes de souscription et de rachats sont reçues jusqu'à 11h et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative et peuvent porter sur un nombre entier de parts ou sur une fraction de parts, chaque part étant divisée en millièmes. La valeur liquidative de la part est établie chaque jour de bourse du marché de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France, des jours de fermeture des marchés (calendrier officiel Euronext) et du 24 décembre. Le fonds dispose d'un mécanisme de plafonnement des rachats dont les modalités de fonctionnement sont décrites dans son prospectus et son règlement.
- Affectation des sommes distribuables :** capitalisation.
- Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant le 30 juin 2028.**

Risque de contrepartie : ce risque est lié à la défaillance d'une contrepartie de marché avec laquelle un contrat sur instruments financiers à terme ou une opération d'acquisition ou de cession temporaire de propriété a été conclu. Dans ce cas, la contrepartie défaillante ne pourrait tenir ses engagements vis à vis du Fonds.

Risque de liquidité : le risque qu'un ou plusieurs des investissements deviennent difficiles à évaluer ou à vendre au moment et au cours souhaités.

Risques liés à l'impact des techniques telles que produits dérivés : le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme. Les variations de cours du sous-jacent peuvent avoir un impact différent sur la valeur liquidative du Fonds en fonction des positions prises : les positions acheteuses pèsent sur la valeur liquidative en cas de baisse du sous-jacent, de même que les positions vendeuses en cas de hausse dudit sous-jacent.

Risque de crédit : les émetteurs de titres de créance peuvent ne pas être en mesure d'effectuer les paiements aux investisseurs, ou la peur liée à ce risque pourrait engendrer la chute de la valeur de leurs titres de créance.

Risque de liquidation : Il s'agit du risque de moindre performance du fonds sur la phase de liquidation.

D'autres risques d'investissement sont décrits à la section « Risques » du prospectus.

Frais

Les frais et commissions que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement :	
Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	1,00%
Les pourcentages indiqués des frais d'entrée et frais de sortie sont les maximum pouvant être prélevés sur votre capital avant qu'il ne soit investi et/ou que le produit de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année :	
Frais courants	1,00%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :	
Commission de performance	Néant

Les frais affichés sont les frais maximum applicables. Des frais inférieurs peuvent vous être appliqués dans certaines conditions. Votre conseiller peut vous fournir de plus amples informations à cet égard.

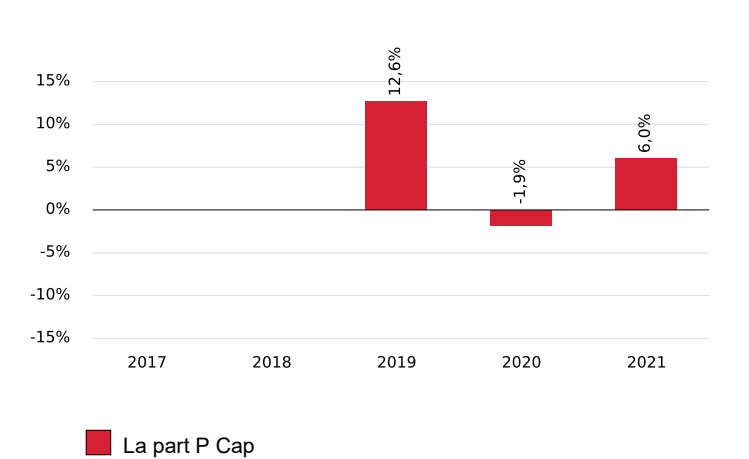
Le montant des frais courants est basé sur les frais de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas ce qui suit :

- les éventuelles commissions de performance; et
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPC.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus, disponible sur le site internet à l'adresse <http://funds.swisslife-am.com/fr>.

Performances passées



- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
- La performance annuelle est calculée après déduction des frais imputables au Fonds.
- Le Fonds a été créé le 25 avril 2018.
- La part a été créée le 25 avril 2018.
- Les performances passées ont été évaluées en EUR.

Informations pratiques

- **Dépositaire** : SWISSLIFE BANQUE PRIVEE.
- **Documents** : de plus amples informations sur le Fonds (prospectus, rapports annuels et semestriels, informations sur une autre catégorie de part) sont adressées dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de Swiss Life Asset Managers France, 153 rue Saint Honoré – 75001 Paris. La valeur liquidative du Fonds est disponible sur simple demande auprès de la Société de gestion. Pour plus d'informations sur les modalités d'établissement de la valeur liquidative, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds.
- **Fiscalité** : votre régime fiscal, qui peut dépendre de votre citoyenneté, de votre pays de résidence ou de votre nationalité, peut avoir une incidence sur votre investissement. Pour en savoir plus, veuillez contacter votre conseiller financier avant d'investir. Il est rappelé que la législation fiscale du pays de domicile du Fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller habituel. Le présent Fonds n'est pas ouvert aux « US Person » (la définition des « US Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion <http://funds.swisslife-am.com/fr>).
- **Responsabilité** : la responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou non cohérente avec les parties correspondantes du prospectus.
- **Politique de rémunération** : les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion à l'adresse <http://funds.swisslife-am.com/fr> et comprennent notamment une description du calcul de la rémunération et des avantages ; et des personnes chargées de l'attribution de ladite rémunération et desdits avantages au personnel. Un exemplaire papier concernant la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande écrite auprès de la Société de gestion.